

Manuscrit 33 (K29)
Lettre de Nicéphore Niépce à Claude Niépce
2 décembre 1824

. Au Gras, le 2 X^{bre} 1824

. Mon cher ami,

. Nous avons eu le plaisir de recevoir ta chère et bien importante lettre du 19/ novembre passé¹. Nous l'attendions avec bien de l'empressement et c'est avec la plus/ grande satisfaction et le plus vif intérêt que nous avons lu les détails qu'elle contient/ sur les nouveaux perfectionnemens que tu as imaginés². La phrase qui précédait nous/ avait d'abord causé quelque inquiétude ; car tu nous marquais que tu n'avais encore rien/ de positif à nous annoncer sur tes travaux ; ce qui, je te l'avoue, mon cher ami, me faisait/ craindre que l'heureuse inspiration ne fût pas encore venue. Tu voulais sans doute nous/ ménager par là une bien agréable surprise, et nous t'en savons le meilleur gré possible ;/ car nous avons été amplement dédommagés. Je regarde en effet les deux perfectionnemens/ dont il s'agit, comme deux découvertes à part et de la plus haute importance, surtout/ la dernière dont je n'osais pas trop te dire tout ce que je pensais. Nous te félicitons donc/ de tout notre cœur, mon cher ami, de la manière aussi hardie que flatteuse dont tu as/ sçu te tirer des seules difficultés qui s'opposassent encore à ta réussite. Si, comme nous/ le pensons, leur solution est un résultat de l'expérience, rien ne peut plus maintenant/ entraver ta marche ni t'empêcher d'atteindre promptement le but. Nous ne croyons pas/ nous tromper à cet égard-là, puisque ton appareil était disposé pour obtenir un tel/ résultat, et qu'il ne s'agissait que de savoir en tirer parti ; ce qui était bien effectivement/ la chose la plus difficile. D'après cela nous augurons comme toi, mon cher ami, que/ l'affaire sera bientôt dans le Sac, et que ta machine fonctionnant bien, il n'y/ aura plus qu'à tendre le Sac. Quant à moi, ce que je désire ardemment c'est qu'avant/ la fin de décembre courant, époque de l'échéance de nos effets chez M.M. Coste³,//

tu puisses avoir présenté ton travail et reçu des assurances positives tant sur la/ remise de la prime à accorder que sur le terme fixe au quel elle sera délivrée⁴. Je/ serai alors bien tranquille sur les suites de la détermination de M.M. Coste ; car/ l'état d'incertitude où je suis à cet égard me fatigue beaucoup ; et je ne doute point que/ dans le cas supposé, ces Messieurs, quelque dégoûtés qu'ils puissent être de nous faire/ continuellement des avances de fonds et de nous accorder sans cesse de nouvelles prolongations ;/ ne fussent très-disposés à nous obliger encore. Combien il est à souhaiter, mon cher ami,/ que tu te trouves à ce cas-là avant la fin du mois, pour mettre à couvert ma/ responsabilité personnelle et prévenir ainsi des conséquences trop malheureuses pour nous tous !/ Une chose sur laquelle je suis bien aise de te donner l'éveil, quoique nous ne doutions/ certainement point de ta vigilante sollicitude, c'est de te tenir plus que jamais sur tes/ gardes, et de ne pas être sans méfiance lors même de la présentation de ta découverte, qui est/ trop belle, trop importante pour ne pas exciter l'envie et la cupidité./ Le mauvais/ tems continue toujours, mon cher ami, et je ne sais vraiment plus quand il finira. C'est/ alternativement de la pluie et un vent violent de S. O. qui malgré cela laisse le ciel/ toujours triste et nébuleux. Je suis donc, à mon grand regret, forcé de suspendre mes/ recherches⁵. J'ai bien tenté de faire quelques expériences à la lumière diffuse⁶ ; mais/

¹ Document inconnu.

² Cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 26 novembre 1824, BNF : « [Mon frère] vient de nous écrire (...) que cette bonne inspiration qu'il invoquait était arrivée, et qu'il était enfin parvenu à vaincre la difficulté en question, de manière même à la faire concourir à la production du Mouvement de la Machine. d'après cela (...) nous ne croyons pas nous tromper en fixant à la fin de décembre, l'époque à laquelle le travail actuel de mon frère, sera entièrement terminé ».

³ Les Coste (« père et fils » puis « frères ») faisaient partie des principaux créanciers des Niépce. Leur nom apparaît pour la première fois en 1819 (cf. Lettre de Claude à Nicéphore du 10 septembre 1819, MNN) et pour la dernière fois fin 1829 (cf. note manuscrite de Nicéphore datée du 21 décembre 1829 sur une lettre de Daguerre du 9 de ce même mois, ASR). Antoine Coste, maire de Chalon-sur-Saône de 1819 à 1821, avait quatre fils : Ferdinand, Théodore (banquier à Chalon), Jules et Pierre-Léon. Voir à ce sujet : PJ p.311.

⁴ Le gouvernement anglais offrait une récompense pour la découverte du mouvement perpétuel (cf. Lettre du 31 décembre 1819, MNN).

elles ont été sans succès. J'aurais pourtant désiré me rendre raison de mes précédentes/ données sur l'application de mes procédés à l'impression lithographique. L'objection/ que tu me fais à ce sujet-là, mon cher ami, me paraît forte, et c'est un motif/ de plus pour que je cherche à m'assurer si mes conjonctures sont bien ou mal fondées./ Je vois que le soleil s'inclinant de plus en plus à l'horizon, son action est si faible/ qu'elle devient à peu près nulle pour les points de vue ; ainsi ce n'est qu'après le Solstice/ que je pourrai faire usage de mes appareils ; mais si le tems se met au beau, je//

continuerai mes recherches sur la copie des Gravures, soit sur pierre soit sur verre,/ et sur l'emploi des procédés lithographiques pour l'impression⁷ ; ce qui me sera toujours/ fort utile. Les jours, quoique mauvais, s'écoulent bien rapidement et il me tarde de/ réparer ceux que j'ai perdus./. Tu sais, mon cher ami, qu'il à déjà été question de deux/ projets d'établissement pour ton cher neveu, lesquels n'ont point réussi, ce dont nous pouvons/ nous consoler. En voici un troisième qui se présente sous de meilleurs auspices, et que nous/ nous empressons de te confier, bien persuadés que tu ne le désapprouveras pas⁸. C'est M^f/ D'Anfreville⁹, curé de S^t Marcel¹⁰, que tu connais, qui nous en a donné la première idée dans/ le principe. La jeune personne qui est sa parente, est fille de M^f de Champmartin d'Autun/ dont la femme est une demoiselle de Pierreclos de Mâcon. Ils jouissent d'une fortune assez/ considérable, et n'ont pas d'autres enfans que cette fille qui a encore de belles espérances. Ils/ tiennent un rang distingué dans le pays, du côté de la naissance et de la considération. La jeune/ personne a reçu une excellente éducation ; elle a un physique agréable et beaucoup de talent pour/ la musique. Nous avons agi par des intermédiaires ; et d'après des informations locales que M^f/ de Champmartin s'est procuré de son côté, il a témoigné le désir d'avoir préalablement une entrevue/ avec ton cher neveu qui s'est rendu dernièrement à Autun et qui en est revenu extrêmement/ satisfait de l'accueil qu'il a reçu de toute la famille. M^f de Champmartin est parti [depuis]/ pour Lyon, et il doit s'arrêter ici à son retour. C'est, à cequ'il paraît, un excellent h[omme]/ sans façon, sans prétentions et un grand amateur de musique. Une partie de sa fortu[ne]/ consiste dans un parc superbe qu'il a tout près de la ville¹¹, et qu'il habite toute l'année, occupé/ d'agronomie et de la culture des fleurs ; car il a de fort belles serres. Voici où nous en sommes,/ mon cher ami ; et quoique ce ne soient encore que des préliminaires, tu en augureras/ sans doute comme moi et tu regarderas l'établissement projeté comme sortable et même/ avantageux sous tous les rapports. Au reste, j'aurai le plaisir de te tenir au courant d'une/ affaire que ta tendre affection pour nous et ton cher neveu te rend en quelque sorte personnelle ;//

et nous désirons tous bien vivement, qu'elle obtienne ton approbation. Quel bonheur pour nous,/ mon cher ami, si sa réussite coïncidait avec celle de tes glorieux travaux ! Il faut convenir que/ nous aurions été nous même bien inspirés. Ta chère lettre qui est arrivé postérieurement/ à nos premières démarches, est bien propre à nous faire concevoir les plus flatteuses/ espérances. Si, quand la mienne te parviendra, mon cher ami, il te fallait encore quelque/ délai pour obtenir un résultat complet et décisif, je te prie de vouloir bien différer/ jusque-là ta réponse, pour me mettre à même d'annoncer la grande nouvelle à/ M.M. Coste, avant le terme fatal ; ce qui me tirerait d'un extrême embarras. Adieu,/ mon cher ami ; reçois mes embrassemens les plus affectueux ainsi que ceux de ma/ femme, de ton cher neveu et d'Antoine¹². Je finis par la ritournelle des amitiés, compliments,/ respects et caresses de qui de droit, car je n'ai que le tems de faire partir ma lettre./

⁵ Le 26 novembre, Nicéphore avait écrit à son cousin de Curley : « *le problème à résoudre, consistait à fixer d'une manière exacte et durable, l'image des objets représentés dans la chambre noire, et à les transmettre par la gravure sur pierre (...)* J'ai résolu la première partie du problème, et j'espère parvenir également à la solution de l'autre : car, pouvant à l'aide de mon même procédé, copier toute sorte de dessins et d'estampes, j'ai déjà obtenu sur pierre, des contre épreuves d'une gravure lithographiques ; cequi doit me faire bien augurer du résultat définitif. mais depuis fort longtems, la mauvaise saison ne me permet plus de suivre ce travail surtout pour cequi regarde les points de vues : et je vois qu'il me faudra l'ajourner encore jusqu'au printemps » (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 26 novembre 1824, BNF).

⁶ Autrement dit, des copies de gravures à la lumière directe du soleil.

⁷ C'est-à-dire la gravure de ses images à l'acide pour pouvoir les faire imprimer.

⁸ Quelques semaines plus tard, le 22 janvier 1825, Isidore épousera Eugénie Gaucher de Champmartin, fille unique de Henri Marie Gaucher de Champmartin et de Marguerite Michon de Pierreclos (cf. BM p.722-723).

⁹ Oncle de la future mariée, Pierre Alexandre Guyot d'Amfreville (1767-1858) aurait été l'époux d'Anne Gilberte Gaucher de Champmartin, l'une des tantes d'Eugénie.

¹⁰ Saint-Marcel est une petite commune située à 4 kilomètres à l'est de Chalon-sur-Saône.

¹¹ Le château de Rivaux, dans les environs d'Autun.

¹² Antoine Mignon (1787-1866) avait embrassé une carrière militaire ; mousse dès l'âge de onze ans, il participa à de nombreuses guerres tant sous l'Empire qu'après la Restauration (cf. BM p.363-364 et 1417-1420). Antoine Mignon était l'un des trois fils nés du premier mariage de la femme de Nicéphore, Agnès Romero, avec Jean-Louis Mignon (décédé en 1793).

Angleterre/
://: Monsieur,/ /
Monsieur Niépce aîné,/ /
chez Monsieur-Piper-Barges-Builder/
à Hammersmith ;/
Hammersmith/
Middlesex/
Angleterre/

<Cachets postaux>
P. 70 P. – CHÂLONS-SUR-SAÔNE
F.P.O – DE 9 – 1824
12 NOON 12 – DE 9 – 1824
4 EVEN 4 – 9 DE – 1824

<De la main de Claude Niépce>
Repondu le 14 X^{bre} 1824¹³/
et le 24 janv^r 1825¹⁴/

¹³ Document inconnu.

¹⁴ Cf. Lettre du 24 janvier 1825, MNN.